



LES SUCCESSIONS VACANTES

Formation animée par :

Emmanuelle Eymond, inspectrice divisionnaire DNID - gestion des patrimoines privés, pilotage et animation

Thématique :

L'avocat et les successions vacantes :

- savoir identifier une succession vacante ;
- quelles situations justifient la nomination du domaine en qualité de curateur à succession vacante ?
- les modalités pratiques pour faire nommer du domaine ;
- les démarches à réaliser auprès du curateur à succession vacante.

Sujets abordés :

- présentation théorique de la gestion des successions vacantes et du rôle du service du domaine ;
- comment faire nommer le service du domaine : présentation pratique de la rédaction des requêtes et ordonnances (ou jugement).

Jeudi 3 octobre 2019 de 14h à 17h

A l'EFB - 1, rue Pierre-Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux

Information & inscription :

<http://www.efb.fr/formation-continue/formations/efb.html>

Formation financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.